

Elections législatives du 4 mars 1973
CIRCONSCRIPTION DE PAU

Chères Concitoyennes,

Chers Concitoyens,

En juin 1968, je vous avais conviés à un large regroupement pour la Liberté et pour le Progrès dans la Paix civile. Ensemble, nous avons alors remporté, dans notre circonscription, un incontestable succès qui, joint à tant d'autres en France, a permis à cette législature, ainsi que j'en avais pris l'engagement, de rétablir d'abord l'ordre et la légalité républicaine, de promouvoir ensuite les réformes attendues.

En moins de cinq ans en effet, au prix d'un important effort accompli au Parlement, et qui rejoignait celui de chacun des Français, nous avons affermi nos Institutions, établi une meilleure concertation entre le Gouvernement et l'Assemblée nationale, conforté notre monnaie, accru la croissance de notre économie, réformé les domaines les plus inadaptés de notre droit, relancé la construction de l'Europe et continué une politique extérieure de paix par l'amitié avec tous les peuples.

L'étendue et la qualité de cette œuvre ne dissimulent cependant pas à mes yeux, pour l'avoir vécu au jour le jour, ses imperfections et surtout le fait qu'elle n'a pas atteint son terme définitif.

Demain donc, il nous faudra poursuivre et intensifier notre progression dans chacune des voies ainsi tracées.

Les hommes qui ont été solidaires hier pour amorcer à travers cinq cent cinq lois et cinq budgets en équilibre une telle action entendent, avec l'appui de notre peuple la continuer.

Avec eux, je fixe comme objectifs à la prochaine législature :

une **Société plus prospère**, par le développement de notre puissance économique, par une expansion garantissant le plein emploi, par des équipements collectifs plus nombreux dans les domaines du logement, de la santé, de l'éducation nationale, des sports et loisirs, des communications routières et du téléphone, par l'aide à la modernisation des exploitations familiales agricoles et des petites et moyennes entreprises commerciales, artisanales et industrielles ;

une **Société plus juste**, par une répartition plus équitable entre tous des fruits de la prospérité, par un effort prioritaire en faveur des plus défavorisés, c'est-à-dire des travailleurs qui perçoivent les plus bas salaires, les personnes âgées, les handicapés physiques, les femmes seules et les orphelins, par l'égalisation des chances entre tous les jeunes dans notre système d'enseignement et entre les adultes par la formation permanente, par un effacement des déséquilibres régionaux qui retentissent au niveau des personnes et des collectivités ;

une **Société plus humaine**, par la promotion de la femme, par le soutien moral et matériel de la famille, par l'amélioration de la qualité de la vie quotidienne et des conditions de travail, par le respect du droit à réparation des Anciens combattants et des Rapatriés, par la définition d'un statut nouveau, fiscal et social des travailleurs indépendants ;

une **Société plus responsable**, en rapprochant l'Etat des citoyens, en développant l'information civique, en permettant aux collectivités locales, par une réforme de leurs finances, d'être effectivement un lieu privilégié de la démocratie, par une décentralisation effective,

par l'accomplissement de notre devoir de solidarité envers les peuples en voie de développement, par la recherche, grâce à une négociation permanente, de tout ce qui peut préserver la paix du monde.

A ces perspectives qui se situent au plan national ou international, j'associe nos devoirs envers notre région des Pays de l'Adour, notre département et cette partie du Béarn qui est la nôtre. Je m'assigne comme buts principaux : l'achèvement de nos infrastructures d'équipement, qui, telles les adductions d'eau, ont été menées à bien au cours de ces dernières années, et aussi le maintien et le développement de notre économie industrielle ou tertiaire, assurant le niveau de l'emploi, par le maintien notamment des activités chimiques nées du gisement de Lacq.

Un tel programme ne saurait être réalisé que si sont remplies plusieurs conditions dont les unes sont financières et économiques et dont les principales sont à coup sûr politiques.

Ce n'est en effet que dans un climat de stabilité que seront assurés les équilibres budgétaires, gages des possibilités financières permettant l'élaboration de lois généreuses.

Pour atteindre un tel résultat, je me présente à vos suffrages en homme libre, dont la formation politique à laquelle il appartient a toujours placé au-dessus de tout la liberté du vote, mais aussi en homme solidaire, à travers l'Union des Républicains de Progrès, de tous ceux qui comme lui, veulent promouvoir cette société plus prospère, plus juste, plus humaine et plus responsable.

Pour la première fois, dans notre circonscription, un vaste mouvement d'union autour de ces idéaux est possible. Chères concitoyennes, chers concitoyens, à la veille d'un scrutin dont vous comprenez clairement le grave enjeu qui met en cause, à vrai dire, un véritable choix de société, tendons-nous mutuellement la main pour faire barrage à l'aventure et poursuivre l'édification de cette cité heureuse que nous appelons ensemble de nos vœux.

Pierre SALLENAVE

NEGOCIANT

Licencié ès Sciences

DEPUTÉ P. D. M. SORTANT

investi par l'Union des Républicains de Progrès.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Jean LABARRÈRE

Agriculteur-Exploitant

Conseiller général de NAY-OUEST

Président de la Commission des Affaires Economiques du Conseil général

MARRIMPOUEY JEUNE - PAU